



OACI

L'AVIATION UNIE

Communiqué de presse

[www.icao.int](http://www.icao.int)



## REFONTE DU SITE WEB DU SERVICE AELTS DE L'OACI

**Montréal, le 4 juillet 2013** – L'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) a annoncé l'ouverture du nouveau site web amélioré de son service d'évaluation des épreuves d'anglais aéronautique (AELTS) ([www.icao.int/aelts](http://www.icao.int/aelts)).

Lancé en 2011, le site web du service AELTS, un service volontaire, est maintenant beaucoup plus intuitif et convivial. Il répond ainsi à la rétro-information continuellement reçue de la communauté des fournisseurs d'épreuves d'anglais aéronautique.

« Les épreuves d'anglais aéronautique permettent de mesurer l'aptitude des pilotes et des contrôleurs à parler et à comprendre, un facteur crucial pour la sécurité des activités du transport aérien au jour le jour, » a noté le Secrétaire général de l'organisme des Nations Unies, M. Raymond Benjamin.

« La croissance de l'aviation se poursuit. Il s'effectue actuellement presque 100 000 vols par jour, et ce chiffre devrait doubler d'ici 2030. Il est donc impératif que l'OACI fasse évoluer et perfectionne constamment ses outils d'aide à la sécurité, » a-t-il ajouté. « Cela contribuera à faire en sorte que, partout sur la planète, on continue de considérer l'aviation comme le moyen d'interconnexion mondiale le plus sûr et le plus rapide. »

Le service AELTS de l'OACI appuie directement les orientations du *Manuel sur la mise en œuvre des spécifications OACI en matière de compétences linguistiques* (Doc 9835) de l'organisme de normalisation. En évaluant les résultats des épreuves en fonction de ses exigences en matière de compétences linguistiques, l'OACI est en mesure de fournir d'importants renseignements sur la qualité des épreuves afin que les États, les pilotes et les contrôleurs puissent prendre la décision la mieux informée quand ils choisissent un fournisseur d'épreuves.

Un comité directeur international composé d'experts hautement qualifiés provenant d'États, d'associations et d'organisations sans but lucratif conseille l'OACI sur les meilleures pratiques et lui donne des indications sur l'élaboration, la mise en œuvre, la gestion et l'amélioration du service d'évaluation des épreuves.

Institution spécialisée des Nations Unies, l'OACI a été créée en 1944 pour promouvoir le développement sûr et ordonné de l'aviation civile internationale dans le monde. Elle établit les normes et les règles nécessaires à la sécurité, la sûreté, l'efficacité et la capacité de l'aviation ainsi qu'à la protection de l'environnement en aviation, parmi ses nombreuses autres priorités. Elle est en outre l'instrument de la coopération entre ses 191 États membres dans tous les domaines de l'aviation civile.

---

**Contact :**

Anthony Philbin  
Chef par intérim, Communications  
aphilbin@icao.int  
+1 (514) 954-8220  
+1 (438) 402-8886 (mobile)

Sue-Ann Rapattoni  
Adjointe, Communications  
srapattoni@icao.int  
+1 (514) 954-8221  
+1 (514) 212-1051 (mobile)